

6, rue Curie 22000 Saint-Brieuc **MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Référence unique du mandat : AEMCV201907450

o2 96 62 54 59 aem22@saint-brieuc.fr

Chèques Vacances

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Amicale des Employés Municipaux à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Amicale des Employés Municipaux. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée d ans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant Créancier SEPA

FR 19 ZZZ 202592

| Designation du titulaire du compte à débite | Pr Designation du créantier |
|--|---|
| Nom, prénom : | Amicale des Employés Municipaux |
| Adresse : | |
| | 6 rue Curie |
| Code postal :Ville : | 220000 Saint-Brieuc |
| Désignation du compte à débiter | |
| IDENTIFICATION INTERNATIONNALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONNALE DE LA BANQUE (BIC) |
| | |
| Joindre un relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC) | |
| Type de paiement | |
| Paiement récurrent/répétitif ☑ Paiement ponctuel □ | |
| Fait à : | le:/ |
| Signature | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Amicale des Employés Municipaux de Saint-Brieuc. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'Amicale des Employés Municipaux.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux art icles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux f ichiers et aux libertés

La force de la proximité